Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503113-20260113-2026_05-DE

Saint Séglin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2026**

- - - - - - - - - - -

L'an deux mille-vingt-six, le 13 janvier à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 9 janvier 2026), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame MONVOISIN Marie-Thérèse, Maire

Etaient présents : MONVOISIN Marie-Thérèse, TARDIF Alain, MOTEL Jean Yves, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, BONTEMPS Jean-Louis, LECLERC Didier, AUDRAN André, COLLÉAUX Christelle, DANIEL Jean-François, HERVÉ Gérard
Absents : HOUSSIN Olivier, DODARD Laetitia, MORICEAU Myriam
Excusés :
Secrétaire de séance : GORY Sandrine

- - - - - - - - - - - - - - - - -

**Délibération 2026-05**

**PARCELLE ZE N°79 - PROPOSITION D'EMPLACEMENT ANTENNE TÉLÉCOMMUNICATION**

Mme le Maire informe les conseillers que dans le cadre de son activité d'opérateur de réseaux et de services de communications électroniques, la société EIFFAGE souhaite installer une antenne relais de téléphonie mobile sur une portion de la parcelle communale cadastrée section ZE n°79, située à côté du Stade de foot.

Le projet porte sur l'installation d'un pylône dimensionné pour héberger deux opérateurs.

Mme le Maire et la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES se sont rapprochées pour un accord de principe de mise à disposition d'un emplacement du domaine public sur la parcelle ZE n°79 pour une surface maximum de 90 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- ÉMET un avis favorable à l'étude du projet par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES

| | |
|---|---|
| Voix pour | 11 |
| Voix contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Date : 15 JAN. 2026

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Marie-Thérèse MONVOISIN

Mairie 4, rue de l'Eglise 35330 SAINT-SÉGLIN
Téléphone : 02 99 34 93 78 Courriel : mairie@ saint-seglin.fr